



Savoirs fondamentaux : feuille de route académique



Savoirs fondamentaux - Feuille de route académique

Indicateurs et cibles

L'amélioration du niveau des élèves dans les savoirs fondamentaux figure parmi les politiques prioritaires du gouvernement.

Les indicateurs PPG retenus par la DEPP sont :

Indicateurs	09/2022	Fin 2023	Fin 2024	Fin 2025	Cible 2026
Début 6° – Part des élèves maîtrisant la fluence de lecture	55.6 – 56.6	57	59	61	63
Début 6° – Part des élèves de REP+ maîtrisant la fluence de lecture	39.6 – 44	42	45	48	50
Début 6° – Part des élèves de REP maîtrisant la fluence de lecture	45.2 – 49.3	49	53	55	57
Début 6° – Part des élèves hors HEP public maîtrisant la fluence de lecture	55.3 – 55.4	57	59	61	63
Début 6° – Part des élèves maîtrisant la résolution de problèmes	44.9 – 46.5	58	51	53	55
Début 6° – Part des élèves de REP+ maîtrisant la résolution de problèmes	21.1 – 29.8	23	25	27	30
Début 6° – Part des élèves de REP maîtrisant la résolution de problèmes	29.9 – 34.2	32	34	36	37
Début 6° – Part des élèves hors HEP public maîtrisant la résolution de problèmes	46 – 46.4	49	53	55	57
Début CP – Part des élèves maîtrisant la manipulation des syllabes	81.8 – 82.2	83	85	87	88
Début CE1 – Part des élèves maîtrisant l'écriture de syllabes	85.3 – 87.6	86	87	88	89
Début CP – Part des élèves sachant écrire des nombres entiers	89.1 – 89.8	91	92	93	94
Début CE1 – Part des élèves sachant écrire des nombres entiers	74.9 – 76.5	76	78	79	80

Les chiffres indiquent les pourcentages attendus au niveau national ; en bleu et italique, les chiffres de l'académie pour les valeurs initiales. Ceux-ci sont un peu supérieurs aux chiffres nationaux, particulièrement en éducation prioritaire.

Priorités

Agir au plus près du terrain en outillant les enseignants des cycles 1, 2 et 3 de méthodes permettant une exploitation optimale des données des évaluations. Il s'agira, d'une part de les aider à analyser les résultats de ces évaluations, d'autre part de leur fournir des ressources pour l'enseignement en lien avec ces résultats. La démarche sera identique concernant les enseignants de seconde GT et de seconde professionnelle. Une attention particulière sera portée aux résultats en compréhension de textes et en résolutions de problèmes au CP par la mise en œuvre d'actions particulières dans le cadre du plan maternelle.

Axe 1 - Diffusion et utilisation des données des évaluations

Actions	Calendrier, modalités	Indicateurs
<p>Diffuser aux directeurs d'école, aux principaux et aux proviseurs les données qui leur sont utiles : résultats des évaluations nationales et des tests de positionnement, éléments de comparaison.</p> <p>Au niveau des circonscriptions : repérer les écoles à accompagner et mettre en place l'accompagnement nécessaire.</p>	<p>Outils déjà existants.</p> <p>Organisation de réunions de directeurs d'école par secteurs de collège dédiées au pilotage pédagogique des écoles en appui des résultats des élèves aux évaluations nationales CP-CE1-6^e.</p> <p>Communication dès la rentrée des cibles de la DEPP.</p>	<p>Taux d'élèves en réussite pour chacune des compétences évaluées à chacune des évaluations nationales : taux global et taux pour chaque genre.</p> <p>Indicateurs PPG retenus par la DEPP (CP, CE1 : la manipulation des syllabes, l'écriture des syllabes et des nombres entiers ; 6^e : tous, EP+, EP et hors EP pour la fluence et la résolution de problème).</p>
<p>Diffuser aux principaux et aux proviseurs les données et éléments de comparaison relativement aux examens.</p>	<p>Outils déjà existants.</p> <p>Présentation des outils lors de réunions de BEF en début d'année et auprès des équipes de direction en EPLE (par les DASEN, les IA-IPR et les IEN référents).</p>	<p>Nombre d'équipes de direction accompagnées.</p>
<p>Concevoir des modalités pour une exploitation efficace des données dans le cadre des différents conseils : conseils de cycle, conseil école-collège, conseil pédagogique du collège et du lycée.</p>	<p>Recenser les bonnes pratiques dès cette année.</p> <p>Production d'un document et diffusion : premier trimestre 23-24.</p>	
<p>Diffuser, promouvoir les ressources existantes pour l'exploitation des résultats.</p>	<p>Des outils de traitement académiques et des documents supports nationaux intégrant des pistes de remédiation existent pour le français et les mathématiques dans les deux degrés.</p> <p>Accompagnement à l'appropriation de ces outils et des guides nationaux.</p> <p>Organisation d'un séminaire dédié à la mutualisation des usages au cours de l'année scolaire 23-24.</p>	<p>Nombre d'équipes (direction et enseignants) accompagnées.</p> <p>Nombre de personnes présentes et retours/questionnaire de satisfaction et doléances.</p>

Axe 2 : Amélioration des pratiques ordinaires et rituelles

Actions	Calendrier, modalités	Indicateurs
<p>Préciser et renforcer les préconisations concernant les pratiques pédagogiques ordinaires par rapport aux compétences de lecture, d'écriture et de calcul.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préconisations à la rentrée 2023 lors des réunions de directeurs dans le premier degré et dans le cadre des réunions d'inspecteurs et des lettres de rentrée pour le second degré. - Demande aux inspecteurs de porter une attention particulière à ces points lors des entretiens de carrière et lors des évaluations d'EPL (en incluant les projets en lien avec l'EAC, l'EMI et la DANE). - Organisation de visites spécifiques. - Demande aux inspecteurs de vérifier la réalité de la mise en œuvre des pratiques quotidiennes relevant des apprentissages fondamentaux et les effets des préconisations et ressources diffusées. 	<p>Nombre de visites organisées. Retours des inspecteurs (RVC et EVAL EPL).</p>
<p>Chaque année, observer et analyser les pratiques par rapport à une thématique relevant des apprentissages fondamentaux. Liste non exhaustive :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'écriture (calligraphie, traces écrites, écrit personnel ...) - la lecture à haute voix (lecture de consignes, fluence ...) - le calcul mental (pratique et entraînement, calcul réfléchi, ordres de grandeur ...) - l'expression orale (récitation, réponse à une question, classe dialoguée, débat ...) - la compréhension de l'écrit (textes littéraires ou informationnels, documents composites, consignes ...) 	<p>Chaque année, pour la thématique choisie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - observations ciblées dans des classes y compris dans le cadre du dispositif « Devoirs faits » ; - production et/ou diffusion de ressources : <ul style="list-style-type: none"> o accompagnement à l'utilisation des guides nationaux dans le premier degré et au collège ; o préconisations de pratiques dans chaque discipline de collège pour la thématique des savoirs fondamentaux (en incluant les projets en lien avec l'EAC, l'EMI et la DANE autour de la lecture/ écriture, expression orale...) o suivi et vérification de l'utilisation effective de ces ressources sur le terrain ; - organisation d'un séminaire donnant lieu à la production et la diffusion d'actes. Le comité d'organisation de cet événement est issu du Conseil Académique. <p>Retour cyclique sur les thématiques.</p>	<p>Nombre d'observations ciblées. Nombre de personnes lors du séminaire annuel.</p> <p>Nombre de projets : - articulant l'EAC et les savoirs fondamentaux ; - autour de l'évolution de la forme scolaire ; - articulant l'usage des outils numériques pour soutenir les acquis fragiles, stabiliser, entraîner et transférer les savoirs acquis.</p>
<p>Suivre, développer et renforcer l'efficacité du dispositif « Devoirs faits ».</p>	<p>Former en équipe les enseignants à « Devoirs faits » et à la thématique du travail personnel de l'élève.</p>	<p>Nombre d'élèves inscrits à « Devoirs faits » par niveau dans chaque établissement.</p>

	<p>Professionnaliser les intervenants « Devoirs faits » extérieurs à l'Education nationale.</p> <p>Réunir par BEF les référents « Devoirs faits » pour des échanges de pratiques.</p> <p>Développer à titre expérimental « e-Devoirs faits ».</p>	<p>Nombre de formations d'initiative locale consacrées à « Devoirs faits » et au travail personnel de l'élève.</p> <p>Nombre de référents « Devoirs faits » présents aux réunions de BEF.</p> <p>Nombre d'établissement expérimentant « e-Devoirs faits ».</p>
<p>Numérique éducatif et savoirs fondamentaux : accompagner les transformations pédagogiques avec le numérique.</p> <p>Expérimentations pédagogiques s'appuyant sur la réalité virtuelle et l'intelligence artificielle.</p> <p>Utilisation de Lytext en lycée et de COtext en collège.</p> <p>Projet national Remédiation seconde avec la Direction du Numérique pour l'Education.</p> <p>Co-conception d'un service numérique de remédiation et d'accompagnement en français et mathématiques à destination des élèves des classes de seconde générales, technologiques et professionnelles.</p> <p>Projets premier degré pour travailler les compétences (ApplINOUE en maternelle, expérimentations autour des ressources en intelligence artificielle, projet « Numérique sans écran » pour soutenir les apprentissages fondamentaux.</p> <p>Encourager le recours aux solutions numériques développées à l'appui de l'IA pour soutenir les apprentissages en français et mathématiques.</p> <p>Lien avec L'UL et les développeurs pour mesurer les effets de ces usages spécifiques.</p>	<p>Témoignages, valorisations et retours d'expériences dans le cadre des temps forts du numérique et lors d'événements thématiques (Nuit de la lecture ...).</p> <p>Guide de recommandations pour les usages de la réalité virtuelle en classe.</p> <p>Formations dédiées (EAFC) et formation initiale (INSPE), mise à disposition de ressources.</p> <p>Accompagnement formation des équipes départementales.</p> <p>Témoignages, valorisations et retours d'expériences dans le cadre des temps forts du numérique (séminaire 1d, salon des usages ...).</p> <p>Appui sur le réseau des 15 laboratoires numériques en territoire.</p>	<p>Nombre de demandes et de projets mis en place / suivis par la DRANE.</p> <p>Nombre de valorisations et retours d'expériences dans le cadre des temps forts (locaux, départementaux ...).</p> <p>Statistiques de connexions aux ressources.</p> <p>Nombre de modules de formation et de stagiaires.</p> <p>Nombre d'actions d'accompagnement.</p> <p>Nombre d'actions de valorisation.</p> <p>Nombre de classes utilisant les solutions numériques gratuites.</p> <p>Nombre de licences demandées par les professeurs des écoles dans le cadre des Solutions Numériques Educatives TNE lot 2 « Enseigner les savoirs fondamentaux à l'école maternelle ».</p> <p>Nombre de prêts pour des projets de classes, d'écoles, avec accompagnement par la DRANE et les équipes départementales.</p>
Axe 3 : Accompagnement et approfondissement des plans français, mathématiques et maternelle		
Actions	Calendrier, modalités	Indicateurs
Poursuivre le déploiement des plans français et mathématiques afin d'atteindre les 100% de PE formés dans le délai imparti.	Planification en place (vigilance sur le déploiement dans les quatre départements).	Progression de l'évolution de l'avancée des plans nationaux premier degré : nombre de

<p>Généraliser l'implication de professeurs de collège dans les constellations cycle 3.</p> <p>Poursuivre le développement de labos de maths. Envisager la mise en place de labos de français ou plus largement d'humanités sur le même modèle.</p> <p>Développer des recherches actions sur la thématique des savoirs fondamentaux.</p>	<p>Impulser la construction de projets, en particulier en lien avec le CNR « Notre école, faisons la ensemble » : impulsion à l'émergence de projets de laboratoires de mathématiques, de laboratoires de sciences, d'humanités, d'activités de promotion de la lecture et de l'écriture, éventuellement en lien avec l'EAC, la DANE et l'EMI, accompagnement de leur réalisation.</p> <p>Lien avec les Campus de l'INSPÉ de Lorraine sur la contribution des « praticiens » à la formation initiale des enseignants du 1^{er} degré et intervention de chercheurs des INSPÉ dans le cadre de la formation de formateurs.</p>	<p>professeurs des écoles formés pour chacun des trois plans.</p> <p>Nombre de projets.</p>
<p>Accompagner les enseignants de pré-élémentaire dans l'application du plan maternelle, en particulier sur l'enseignement de la construction du nombre et de la résolution de problèmes.</p>	<p>Formation des formateurs (inspecteurs et conseillers pédagogiques) dans le cadre des séminaires nationaux et académiques.</p> <p>Formation et accompagnement des professeurs des écoles par les équipes de circonscription.</p>	<p>Nombre d'enseignants formés.</p>
<p>S'appuyer sur les dispositifs périscolaires ou extra-scolaires.</p>	<p>Recensement des dispositifs.</p>	<p>Nombre d'élèves concernés.</p> <p>Nombre d'élèves bénéficiant du dispositif « Ecole ouverte », colos apprenantes, stages de réussite.</p>
<p>Finaliser des plafonnements à 24 élèves des classes de GS, CP et CE1, poursuite des dédoublements en Education Prioritaire.</p>	<p>Vigilance sur le déploiement dans les quatre départements.</p> <p>Mesurer le déploiement et l'impact sur les résultats.</p>	<p>Indicateurs PPG (DEPP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves scolarisés dans des classes de GS, CP et CE1 dédoublées ; - Part des classes de GS, CP et CE1 comptant 24 élèves ou moins ; - Part des classes de GS dédoublées en éducation prioritaire ; - Ecart REP+/HEP sur la proportion d'élèves performants en mathématiques ; - Ecart REP+/HEP sur la proportion d'élèves performants en français.
<p>Repérer les écoles, collèges et lycées présentant les résultats les plus faibles aux évaluations nationales et leur proposer un accompagnement spécifique.</p>	<p>En 23-24, expérimentation sur un panel réduit d'écoles et d'établissements : accompagnement sous forme de formation locale par des équipes spécifiques éventuellement interdegré et</p>	<p><i>Cible 23-24, une école par circonscription, deux collèges par bassin</i></p> <p>Mesure de l'impact de l'accompagnement sur les résultats des élèves (comparaison</p>

	<p>pluricatégorielles, formation de formateurs à cet effet.</p> <p>Essaimage du dispositif les années suivantes.</p>	<p>échantillon d'élèves accompagnés/ non accompagnés = 21-22 pour la fluence en 6^e dans 40 collèges).</p>
<p>Favoriser la participation des écoles et des collèges aux différents concours et défis académiques et nationaux proposés (La nouvelle de la Classe, défis maths, les petits champions de la lecture, la course aux nombres ...).</p>	<p>Impulsion par les équipes de circonscriptions pour le premier degré, par les moyens de communication académique pour le second degré (Partage, listes de diffusion des corps d'inspection, animateurs de bassin, inspecteurs référents, C.I.F...).</p>	
<p>Renforcer les partenariats pour une pleine réalité de la continuité des temps de l'enfant : liens avec les familles pour favoriser le bien-être et la disponibilité de l'enfant aux apprentissages, les collectivités (animateurs périscolaires), les médiathèques (actions spécifiques, notamment dans les cités éducatives).</p>	<p>Informier et associer les partenaires.</p>	<p>Nombre de dispositifs (« coup de pouce clé », classes passerelles, espaces des parents...).</p>
<p>Encourager les projets CNR Notre école sur les apprentissages fondamentaux et accompagner leur mise en œuvre.</p> <p>Mutualiser et valoriser les actions et expérimentations portées dans le cadre du CNR.</p>	<p>Impulsion par les équipes de circonscription pour le premier degré et accompagnement par les inspecteurs référents dans le second degré (avec l'appui des équipes départementales).</p>	<p>Cible : une action par circonscription et dans un collège par bassin où les résultats aux évaluations de sixième sont faibles.</p>
<p>Dans le cadre de l'école inclusive, veiller à la mise en œuvre des plans d'accompagnement (PPRE, PAP, PPS).</p> <p>Pour tous les élèves, encourager la fluidité des parcours scolaires en proposant les adaptations nécessaires.</p>	<p>Vérification par les IEN que les aménagements spécifiques nécessaires à l'acquisition des savoirs fondamentaux figurent dans les plans d'accompagnement.</p> <p>Garantir le bien-être de ces élèves à l'école.</p> <p>Vérification des conditions de la mise en œuvre d'aménagements spécifiques et de dispositifs de soutien à l'intention des élèves les plus fragiles.</p> <p>Développer la formation à la prise en charge des élèves à besoins particuliers.</p>	<p>Nombre de formations dédiées, nombre d'enseignants certifiés CAPPEI.</p> <p>Nombre d'élèves qui bénéficient de ces aménagements, taux de redoublement.</p>
Axe 4 : Fluidification des charnières : renforcement des liaisons inter-cycles et interdegré et accueil dans la voie professionnelle et en STS		
Actions	Calendrier, modalités	Indicateurs
<p>Accompagner la mise en place de la « 6^{ème} renforcée ».</p>	<p>Plan de formation des enseignants de 6^{ème} : mathématiques, français, travail personnel de l'élève et « Devoirs faits ».</p>	<p>Nombre de professeurs formés.</p>

<p>Proposer des pratiques efficaces pour l'échange des informations entre les enseignants : échanges et observations croisées entre enseignants de maternelle et de CP, de CM2 et de sixième, interventions de PE en 6^e (mesures Pacte), de professeurs de collège en élémentaire ...</p>	<p>D'ici juin 2023, recensement de bonnes pratiques par les IEN pour une diffusion au premier trimestre 23-24. Systématisation du principe d'information vers l'amont des résultats des élèves.</p>	<p>Nombre de formations locales portant sur la liaison inter-degrés. Nombre d'observations croisées, d'interventions de PE en collège et de professeurs de collège en école.</p>
<p>Expérimenter des organisations pédagogiques de fin d'année et de début d'année facilitant l'adaptation des élèves lors des changements de cycle et de degré.</p>	<p>Accompagnement par les équipes CARDIE. Accompagnement par les équipes DRANE (aide du numérique pour le travail personnel en 6^e, ressources et plateforme dédiée / clg d'Algrange).</p>	<p>Nombre d'expérimentations et de projets innovants (CARDIE, CNR, DANE...) répertoriés autour de la thématique des savoirs fondamentaux.</p>
<p>Renforcer l'accompagnement des élèves de SEGPA en français et mathématiques afin d'améliorer leur adaptation en entrée de CAP. Plus généralement, vigilance à la question des savoirs fondamentaux dans la voie professionnelle.</p>	<p>En 23-24, proposition de formations spécifiques aux équipes enseignantes des SEGPA. Préconisations relatives à l'utilisation des heures d'AP en français et en mathématiques en première année de CAP et en seconde professionnelle. Préconisations et pistes de mise en œuvre de la co-intervention français - STI visant à renforcer les savoirs fondamentaux dans les métiers de la production Travail en collaboration avec l'IFÉ : LÉA [PRO] sur les pratiques d'écriture avec l' INSPÉ.</p>	<p>Nombre d'enseignants formés. Taux d'utilisation effective des heures d'AP au profit des enseignements fondamentaux. Nombre de PLP formés dans le cadre de stages du PrAF centrés sur les habiletés langagières. Nombre de PLP formés dans le cadre de formations d'initiative locale.</p>
<p>Renforcer l'accompagnement des bacheliers professionnels en STS. Plus généralement, vigilance à la question des savoirs fondamentaux dans les BTS industriels ou tertiaires.</p>	<p>Proposition de formations PRAF (2023-2024) à destination des enseignants de LP et STS en lien avec la construction du module poursuite d'études d'une part, en lien avec l'adaptation des pratiques pédagogiques ordinaires en classe de STS d'autre part. Expérimentation d'observations croisées entre enseignants de LP et STS avec prise en main des classes pour une meilleure connaissance des publics, pratiques pédagogiques et programmes respectifs (Projet « Ailes »). Publication du vadémécum académique : « Parcours et réussite des bac pro en STS » et nouvelle diffusion du guide de préparation à la poursuite d'études en BTS : « de l'enseignement des lettres en bac professionnel à la culture générale et expression en BTS ».</p>	<p>Nombre d'enseignants PLP et STS formés par module (lettres, LV, math sciences, SMS, économie- gestion). Nombre d'établissements et de professeurs volontaires et impliqués dans le projet « Ailes ». Volume horaire déclaré dans le cadre du projet « Ailes » pour la prise en main des classes.</p>

Suivi et pilotage

Niveau	Actions à mener
Conseil Académique	<ul style="list-style-type: none"> - Inviter un représentant de l'INSPÉ à participer au conseil académique des Savoirs Fondamentaux. - Constituer un groupe de pilotage opérationnel (DASEN, directeur de la pédagogie, doyenne des IA-IPR, doyenne des IEN2D, conseillère 1^{er} degré...). - Organiser un séminaire annuel avec apport de la recherche : choix en conseil académique de la thématique retenue et du groupe en charge de l'organisation du séminaire.
Académie	<ul style="list-style-type: none"> - Collèges des inspecteurs du second degré : <ul style="list-style-type: none"> o Définir des points d'attention prioritaires lors des rendez-vous de carrière. o Rédiger des préconisations par rapport aux pratiques quotidiennes en collège sur les apprentissages fondamentaux dans chaque discipline et de manière transversale. o Rédiger des préconisations par rapport aux pratiques quotidiennes en Lycée professionnel. o Former des inspecteurs à l'analyse des résultats des évaluations et à l'accompagnement des équipes sur leur exploitation. o Impliquer des IA-IPR dans les Conseils École-Collège et dans les éventuels conseils de cycle 3. Retours en collège d'inspecteurs. - Organiser un séminaire académique à destination des directeurs d'école, chefs d'établissement et corps d'inspection avec l'INSPÉ. - Harmoniser les plans départementaux de formation relativement aux savoirs fondamentaux.
Département	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage par le DASEN : faire connaître la feuille de route via les réunions de BEF et déployer les actions au niveau du département ; identifier des objectifs professionnels pour les PERDIR en lien avec les savoirs fondamentaux. - Suivre et accompagner les plans français et mathématiques par un quatuor : 2 IEN (réfèrent départemental français et mathématiques), 1 IA-IPR de lettres, 1 IA-IPR de mathématiques. - Second degré : travailler avec les animateurs et les chefs d'établissements en réunions de BEF : présentation des résultats, des outils, des modalités de suivi... - Premier degré : proposer une formation des directeurs. - Premier degré : définir des points d'attention prioritaires lors des rendez-vous de carrière. - Développer les actions de soutien aux apprentissages : stages de réussite CP/CE1, C3, vacances apprenantes. - Mutualiser et partager les méthodes et pratiques efficaces relevées à l'occasion des PPCR, des projets CNR. - Finaliser des plafonnements à 24 des classes de GS, CP et CE1, poursuite des dédoublements en Education Prioritaire. - Décliner explicitement des actions attendues relativement aux savoirs fondamentaux dans les lettres de mission des IEN CCPD.
Circonscription	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser et effectuer un suivi annuel des évaluations par école de la circonscription CP/CE1 et 6^e, notamment un repérage des écoles à accompagner en priorité.

	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer de l'appropriation des guides nationaux dans le cadre des plans français, mathématiques et maternelle par les enseignants. - S'assurer de la mise en œuvre de pratiques quotidiennes relevant de la lecture à voix haute, de la compréhension de texte et de documents, d'écritures, des faits mathématiques et de la résolution de problèmes. - S'assurer d'une mise en œuvre d'aménagements spécifiques effectifs et de dispositifs de soutien à l'attention des élèves fragiles : PPRE, stages de réussite CP/CE1, C3, accompagnement personnalisé ... - Encourager et valoriser la participation des écoles aux différents concours et défis académiques et nationaux proposés (la nouvelle de la classe, les petits champions de la lecture, la course aux nombres, maths en jean etc...) .../... - Développer des espaces parents dans les écoles. - Constituer des groupes d'appui pour accompagner les équipes. - Décliner explicitement des actions attendues relativement aux savoirs fondamentaux dans les lettres de mission des conseillers pédagogiques.
École, établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Exploiter les résultats des élèves aux évaluations nationales CP/CE1 et 6^e : conseils de cycles, CEC, plan d'actions, accompagnement avec l'aide éventuelle des corps d'inspection (IEN, IA-IPR référent, inspecteurs disciplinaires). - Diffuser les préconisations concernant les pratiques quotidiennes. - Mettre en place les dispositifs de soutien et remédiation nécessaires. En particulier organisation de l'heure de soutien approfondissement en 6^e.
Formation	<ul style="list-style-type: none"> - Formation initiale : <ul style="list-style-type: none"> o Proposer aux instances de l'INSPÉ (Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique et Conseils de Perfectionnement) de travailler sur la place de la préparation à la thématique des savoirs fondamentaux dans les maquettes de formation. o Proposer une formation des PEMF intervenant en formation initiale afin de les sensibiliser à l'analyse des résultats d'évaluation. - Former des formateurs en capacité d'intervenir sur une formation locale d'accompagnement dans les écoles et collèges les plus en difficulté. - Créer un parcours interdegré au sein de l'E AFC sur la thématique des savoirs fondamentaux.